

03 AOUT 2023

Monsieur Armel CHABANE
Président
Communauté de Communes
Bouzonvillois-Trois Frontières
3bis rue de France
57320 BOUZONVILLE

Dossier suivi par :

Ghislain DELL'OLMO - Jérôme VANEL

Responsables d'études Observatoire - Urbanisme

CCI Moselle Métropole Metz

✉ : g.delloolmo@moselle.cci.fr / j.vanel@moselle.cci.fr

Metz, le 28 juillet 2023

Objet : Modification n°5 du PLU de la commune de BOUZONVILLE

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre courriel en date du 21 juillet 2023, par lequel vous me transmettez, pour avis, le dossier de modification n°5 du PLU de la commune de Bouzonville.

Une lecture attentive de ce document par mes Services nous a permis de bien prendre note du projet qui porte sur le reclassement d'une zone de 18,02 hectares, classée aujourd'hui en zone 2AU, en un secteur nommé 1AUXe à vocation économique. Cette modification est motivée afin d'accueillir une entreprise spécialisée dans la fabrication de toitures végétalisées et de revêtements perméables. Ce secteur s'intègre en prolongation de la zone « Ecopôle » qui accueille déjà un certain nombre d'entreprises.

Ainsi, le projet de modification n°5 du PLU de Bouzonville n'appelle à **aucune remarque de notre part.**

Vous souhaitant prompt réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,
Fabrice GENTER



→URBA